



NOTE D'INFORMATION

n° 23.31 – Juin 2023

Résultats du test de positionnement en « littératie » et « numératie » des élèves de première année CAP à la rentrée 2022

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Équipe Évaluation exhaustive CAP, DEPP-B2

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol,
Aurélien Lacroix, Audrey Paul, Élodie Persem, Guillaume Rue,
Franck Salles, Virginie Sathicq, Jean-Fabrice Stachowiak,
Ronan Vourc'h

Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

- En septembre 2022, près de 46 000 élèves en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sous statut scolaire ont passé un test de positionnement permettant aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ». En première année de CAP, 14,7 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit. Pour ce qui concerne la résolution de problèmes, 22,8 % des élèves sont en difficulté. En automatismes de calculs, ils sont 17 %. En « numératie », 10,3 % des élèves ont à la fois des difficultés en résolution de problèmes et en automatismes de calculs. À la croisée des deux domaines, « littératie » et « numératie », près de trois élèves sur dix (29,4 %) sont en difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit, 13,6 % rencontrent des difficultés uniquement en résolution de problèmes, 6,8 % uniquement en compréhension de l'écrit et 9,0 % dans les deux domaines. Les filles présentent de meilleurs résultats en « littératie » que les garçons. En « numératie », la tendance est inversée. Les élèves dont la formation relève d'une spécialité des services présentent moins de difficultés en « littératie », alors qu'en « numératie » les résultats sont proches, quelle que soit la spécialité.

► En septembre 2022, près de 46 000 élèves en première année de CAP sous statut scolaire ont passé un test de positionnement standardisé sur support numérique dans plus de 1 600 établissements publics et privés sous contrat. L'objectif de ce test de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences liées à la « littératie » et à la « numératie ».

La « littératie » est définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». La « numératie » est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel.

Cette évaluation, dissociée des programmes d'enseignement, vise à évaluer les compétences fondamentales en compréhension de l'écrit et en mathématiques et à diagnostiquer les besoins des élèves en grande difficulté. Le test de « littératie » est construit autour de l'évaluation de la compréhension de l'écrit, de la discrimination graphophonologique, de la connaissance du lexique ainsi que

de la compréhension de l'oral. Le test de « numératie » couvre quant à lui les domaines des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité.

Les scores de « littératie » et de « numératie » pour chacun des domaines ne sont pas comparables avec les résultats obtenus au test de positionnement de première année de CAP de 2021. En effet, les supports d'évaluations et les questions proposées aux élèves ont changé entre les années, il n'est donc pas possible de comparer les scores et taux de maîtrises entre les années (voir « **en savoir plus** » - Méthodologie).

14,7 % des élèves ne maîtrisent pas les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit

Pour évaluer leurs compétences liées à la « littératie », les élèves ont tout d'abord passé un test en compréhension de l'écrit composé de 18 questions (9 questions sur un support textuel et 9 sur un support documentaire). En deuxième partie d'épreuve, afin de constituer un outil pédagogique efficace de diagnostic et de favoriser la mise en place de remédiations ciblées, les élèves ont été orientés vers deux tests complémentaires différents selon leurs performances en compréhension de l'écrit :

– les élèves ayant répondu correctement plus de 15 questions, 41,1 % des élèves, ont ainsi été orientés vers le test de compréhension de l'écrit proposé par la DEPP en début de seconde professionnelle pour une évaluation plus fine de leur niveau de maîtrise ;

– les élèves ayant répondu correctement à moins de 16 questions sur 18, soit 58,9 % des élèves, ont été orientés vers des exercices complémentaires de maîtrise de la langue susceptibles de permettre le diagnostic des causes précises des difficultés en lecture.

Il s'agissait d'exercices de discrimination graphophonologique évaluant la capacité des élèves à établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes, c'est-à-dire à mettre en relation l'écriture et la prononciation d'un ensemble de lettres ou d'un mot. Des exercices de connaissance lexicale visant à évaluer l'ampleur et la précision du bagage lexical de l'élève étaient aussi proposés. Enfin, un exercice de compréhension syntactico-sémantique avait pour objectif d'évaluer la capacité des élèves à comprendre des énoncés courts dont la signification est liée aux variations de certaines classes de mots, à une structure syntaxique particulière, ou encore au sens d'un mot-outil.

Au final, en prenant en compte l'ensemble des élèves de première année de CAP, il a été ainsi possible de distinguer cinq profils d'élèves en « littératie » ↪ **figure 1** :

1 Répartition des profils d'élèves en « littérature » selon leurs caractéristiques

Score en compréhension de l'écrit (sur 18 items)	Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
			Fillles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
Supérieur à 15	5 : Compréhension satisfaisante	23,5	25,4	22,3	35,1	21,2	22,3	24,7
	4 : Compréhension fragile	17,6	18,5	17,0	20,8	17,0	16,5	18,9
De 9 à 15	3 : Compréhension élémentaire	16,8	17,0	16,7	17,5	16,7	16,0	17,9
	2 : Compréhension élémentaire à consolider							
	2b : avec besoin de consolidation dans une compétence de base	18,0	18,0	18,0	13,6	18,8	18,4	17,6
	2a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	9,3	9,2	9,4	5,7	10,0	9,7	8,9
Inférieur à 9	1 : Maîtrise insuffisante des compétences élémentaires							
	1b : avec ou sans besoin de consolidation dans une compétence de base	5,2	4,4	5,7	3,0	5,7	5,8	4,6
	1a : avec besoin de consolidation dans deux compétences de base ou plus	9,5	7,6	10,8	4,2	10,6	11,4	7,4

Lecture : 23,5 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en littérature.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.31. DEPP

– profil 5 (23,5 %) : ces élèves présentent une compréhension satisfaisante. Ils sont capables de comprendre les supports de « littérature » proposés lors du test de compréhension de l'écrit commun et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle. On observe néanmoins un écart important entre les élèves entrant dans le secteur privé et ceux entrant dans le secteur public (13,9 points en faveur du privé). Par ailleurs, la proportion de filles à atteindre une compréhension satisfaisante est supérieure de 3 points à celle des garçons ;

– profil 4 (17,6 %) : ces élèves présentent une compréhension fragile. Ils sont capables de comprendre les supports de « littérature » proposés lors du test commun, mais leurs réponses au test de seconde professionnelle laissent apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit ;

– profil 3 (16,8 %) : ces élèves présentent une compréhension élémentaire. Ils réussissent de 9 à 15 questions du test commun et ils ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les trois exercices complémentaires ;

– profil 2 (27,3 %) : ces élèves ont une compréhension élémentaire à consolider. Ils réussissent de 9 à 15 questions du test commun, mais rencontrent des difficultés importantes dans au moins un exercice complémentaire. Il est à noter que parmi ces exercices, ceux de graphophonologie sont les moins réussis.

– profil 1 (14,7 %) : ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique, car les compétences élémentaires en

compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées. Sur le test commun composé de 18 questions, ils en réussissent moins de la moitié. Une partie d'entre eux présente tout de même une maîtrise correcte dans au moins deux des trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a). Les garçons sont plus souvent dans le groupe 1 que les filles (16,5 % contre 12 %), de même que les élèves qui entrent dans le secteur public : 16,3 % contre 7,2 % parmi ceux qui entrent dans le secteur privé. C'est aussi plus souvent le cas parmi les élèves dans la spécialité de formation relève de la production (17,2 % contre 12 % parmi ceux dont la spécialité relève du secteur des services).

80 % des élèves en situation de maîtrise en compréhension de l'oral

Au niveau national, en début d'année scolaire 2022-2023, 80,1 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de compréhension de l'oral. Sur un test composé de 10 questions, ils en réussissent au moins 4 (voir « Pour en savoir plus » - figure 1.2). Tout comme en compréhension de l'écrit, les filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu (83,8 %) devancent les garçons (77,8 %) et les élèves relevant du secteur privé sous contrat sont 86,6 % à atteindre le niveau de maîtrise attendu contre 78,9 % pour ceux relevant d'un établissement du secteur public.

Ici encore, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement avec un échelonnement de 73,4 % d'élèves qui atteignent le niveau de maîtrise attendu dans les 20 % des établissements les moins favorisés à 87,4 % pour les 20 % des établissements les plus favorisés.

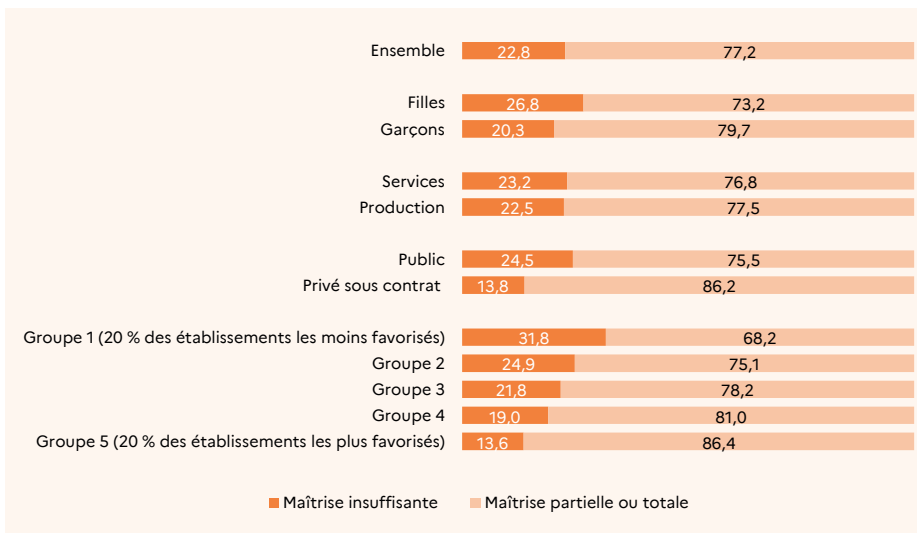
Près de huit élèves sur dix ont une maîtrise partielle ou totale de la résolution de problèmes en début de première année de CAP

Au niveau national, en début d'année scolaire 2022-2023, 77,2 % des élèves en début de première année de CAP ont une maîtrise partielle ou totale de la résolution de problèmes. Sur un test composé de 26 questions, ils en réussissent au moins 11. En outre, si l'on observe la distribution des scores, on constate que plus de la moitié des élèves (52,5 %) répondent correctement à 16 questions sur 26 **figure 2**.

Les performances mesurées en résolution de problèmes en début de première année de CAP à la rentrée 2022 sont supérieures chez les garçons : 79,7 % contre 73,2 % chez les filles.

Par ailleurs, 86,2 % des élèves entrant dans des établissements relevant du secteur privé sous contrat ont une maîtrise partielle ou totale en résolution de problèmes contre 75,5 % de ceux relevant d'un établissement du secteur public. En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les établissements les plus favorisés socialement

2 Maîtrise en résolution de problèmes (en %)



Lecture : 22,8 % des élèves de première année de CAP ont une maîtrise insuffisante en résolution de problèmes.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.31. DEPP

(groupe d'IPS 5), le taux de maîtrise s'élève à 86,4 %. L'échelonnement du taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, le taux de maîtrise est alors de 68,2 %.

Contrairement à la « littérature », les résultats ne varient que très peu selon la spécialité de formation. Cependant, au sein du secteur de la production, le niveau de maîtrise varie de 67,5 % pour les spécialités du groupe « Agriculture, agronomie et aménagement des espaces » à 80,1 % pour les spécialités du groupe « Mécanique, électricité ». Dans le secteur des services, le niveau de maîtrise varie de 71,8 % pour les spécialités du groupe « Hôtellerie, tourisme, culture » à 89,5 % pour les spécialités du groupe « Autres spécialités » (voir « Pour en savoir plus » - figure 2.1).

Les automatismes de calculs maîtrisés par plus de 80 % des élèves de première année de CAP

Les élèves ont aussi été évalués en automatismes de calculs via une épreuve chronométrée présentant 20 questions. La proportion d'élèves atteignant une maîtrise partielle ou totale dans le domaine des automatismes (ayant au moins 14 bonnes réponses sur les 20 attendues) est de 83,0 % (voir « Pour en savoir plus » - figure 2.2). Elle est de 81,8 % chez les élèves entrant dans le secteur public contre 89,5 % chez ceux qui entrent dans le secteur privé. Ici aussi, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant s'élève à 90,0 %, alors qu'elle est de 76,5 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1).

Enfin, l'écart filles-garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves présentant une maîtrise partielle ou totale est de 84,9 % contre 80,0 % chez les filles.

70,7 % des élèves au niveau satisfaisant en résolution de problèmes et automatismes

Le croisement des performances aux deux exercices permet de distinguer quatre profils d'élèves (voir figure 3). Ainsi, 10,3 % des élèves en première année de CAP ont une maîtrise insuffisante à la fois en résolution de problèmes et automatismes et constituent le profil 1 des élèves les moins performants en mathématiques. 12,3 % des filles sont dans ce groupe contre seulement 9,1 % des garçons. Ces élèves manifestent de grandes difficultés. Ils ne maîtrisent pas les structures multiplicatives et n'ont pas résolu les problèmes nécessitant une étape de raisonnement. D'autre part, 12,5 % des élèves sont en maîtrise insuffisante en résolution de problèmes tout en ayant une maîtrise partielle en automatismes, notamment sur la multiplication. Les filles sont plus souvent dans cette situation que les garçons (14,5 % contre 11,3 %). Une faible part d'élèves (6,5 %) ont un profil symétrique au sens où la résolution de problèmes est au moins partiellement maîtrisée, contrairement aux automatismes. Ces élèves ont néanmoins en moyenne un score en automatismes supérieur à ceux du profil 1. Enfin 70,7 % des élèves affichent un niveau de maîtrise partielle ou totale dans les deux dimensions évaluées par ce test de positionnement. La part des garçons dans ce groupe (73,8 %) est cette fois supérieure à celle des filles (65,7 %).

3 Répartition des profils d'élèves en « numératie » selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
4 : Maîtrise partielle ou totale dans les deux dimensions	70,7	65,7	73,8	81,1	68,8	71,3	70,0
3 : Maîtrise partielle ou totale en résolution de problème seulement	6,5	7,5	5,8	5,0	6,8	6,2	6,8
2 : Maîtrise partielle ou totale en automatisme seulement	12,5	14,5	11,3	8,6	13,2	12,1	13,0
1 : Maîtrise insuffisante dans les deux dimensions	10,3	12,3	9,1	5,3	11,2	10,4	10,3

Lecture : 70,7 % des élèves de première année de CAP sont dans le profil 4 et ont une maîtrise partielle ou totale dans les deux dimensions.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.31. DEPP

À la rentrée 2022, 29,4 % des élèves en première année de CAP sont en grande difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension de l'écrit

Au niveau national, 29,4 % des élèves de première année de CAP sont en difficulté en résolution de problèmes ou en compréhension

de l'écrit, 13,6 % ne rencontrent des difficultés qu'en résolution de problèmes, 6,8 % qu'en compréhension de l'écrit et 9,0 % dans les deux domaines **↳ figure 4.**

On constate que les garçons sont plus nombreux à être en difficulté dans les deux domaines (9,3 %) que les filles (8,5 %), même s'ils sont plus nombreux à être en difficulté en compréhension de l'écrit (8,5 % contre

4,2 % pour les filles) et moins nombreux en résolution de problèmes (10,7 % contre 18,1 % pour les filles).

Concernant les secteurs de formation, les élèves de première année de CAP relevant du secteur de la production sont 30,5 % à avoir de grandes difficultés dans au moins un des deux domaines contre 28,1 % des élèves relevant du secteur des services. ■

↳ 4 Répartition des profils d'élèves en compréhension de l'écrit et résolution de problèmes selon leurs caractéristiques (en %)

Profils	Ensemble	Sexe		Secteur		Formation	
		Filles	Garçons	Privé sous contrat	Public	Production	Services
Grande difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes	9,0	8,5	9,3	4,1	9,9	10,2	7,5
Grande difficulté en compréhension de l'écrit seulement	6,8	4,2	8,5	3,5	7,5	8,4	5,0
Grande difficulté en résolution de problèmes seulement	13,6	18,1	10,7	9,8	14,3	11,9	15,6
Grande difficulté dans aucun des deux tests spécifiques	70,6	69,2	71,6	82,6	68,3	69,5	71,9

Lecture : 9,0 % des élèves de première année de CAP ont des difficultés en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.31. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.31, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques